



PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- 1 Numéro
- 15
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Eléments identifiés au titre de l'article R 123-1-5-7 du code de l'urbanisme (éléments paysagers à protéger)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	VOCATION	BENEFICIAIRE
1	Voie piétonne et cyclable	Communauté de Communes du Val de Moder
2	Elargissement d'une voie débouchant sur la rue du Chêne	Communauté de Communes du Val de Moder

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU

VAL DE MODER

BITSCHHOFFEN, ENGWILLER, KINDWILLER, NIEDERMODERN, PFAFFENHOFFEN, UBERACH, UHRWILLER, LA WALCK

COMMUNE D'

ENGWILLER

PLAN DE REGLEMENT AU 1/2000

Elaboration le 13 mars 2014

Modification n°1

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU 14 juin 2016

A PFAFFENHOFFEN LE 14 juin 2016

LE PRESIDENT

Jean-Denis ENDERLIN